



COMMISSION SPORTIVE D'ORGANISATION

Réunion N° 2 du 6 mai 2019

SIÈGE DE LA LIGUE - OLIVET



COMPTE-RENDU

Présidence : COMBEMOREL Gilles

Présents : PLÉE Dominique (BD Ligue), BILLON Liliane (BD Ligue), AUBRY Daniel (CD Ligue), DUVAL Gilbert (CRM), ROGER Patrice (COT), BONTEMPS Jérémy (CRJ), BARBOSA Manuel et DESCHAMPS Frédéric (18), GOUSSARD Marie-France (28), BALLEREAU Didier et BABILLOT Chantal (36), SCHELLENBERG François et BESSAY Guy (37), PELLETIER Fernand et MARECHAL Jean-Pierre (41), BENHENNA André et GAUVIN Gérard (45), LETELLIER Christophe (CTS),

Excusés : BUTTÉ Alain (Président Ligue), FOUR Olivier (CTS), GOUEFFON François (BD Ligue), GAVEAU Philippe (CRCHS), PROVOST Guy (28),

Assiste : BARBOSA Gislaine (18)

Début des travaux : 19 h 05

Avant d'aborder l'ordre du jour Dominique PLÉE demande à prendre la parole, il rappelle que toutes les commissions : CSO, Jeunes, Masters et COT doivent travailler ensemble, ce n'est pas en se divisant que l'objectif de 13000 licenciés sera atteint en fin de saison. Il trouve inadmissible le boycottage du Comité 41 pour le challenge Equip'athlé BE-MI du 1^{er} mai à Joué les Tours.

François SCHELLENBERG nous lit un courrier qui vient d'être adressé par le maire de Joué les Tours au Président de la ligue pour lui faire part que toutes les précautions avaient été prises pour accueillir dans de bonnes conditions les jeunes qui venaient participer à cette compétition et trouve le comportement incorrect des clubs du 41 à l'égard du 37.

Gilles COMBEMOREL indique que la ligue avait reçu un courriel de l'AJBO en date du 1^{er} avril demandant de participer à Saran plutôt qu'à Joué en raison "des désagréments des années précédentes". Réponse négative le 4 avril expliquant qu'on ne pouvait déséquilibrer les 2 organisations en déshabillant un site pour gonfler l'autre, qu'on ne doit pas stigmatiser un stade où il y a eu des problèmes une fois lors d'un tour interclubs alors que d'autres compétitions s'y sont déroulées sans difficulté particulière et qu'enfin cette désignation avait été faite en présence de certains membres du Comité 41 sans remarque notable de leur part. Aucune nouvelle par la suite de l'AJBO ou du comité du Loir-et-Cher avec la Ligue ou l'organisateur concernant une décision éventuelle.

Daniel AUBRY précise que c'est David TAVERNE, Président du Comité 41, qui, à la demande de la commission des jeunes a demandé aux clubs de ne pas se déplacer à Joué les Tours.

1. PV CSO n°1 du 4 mars 2019

Le PV est adopté à l'unanimité

2. Interclubs (résultats et implantations 2^{ème} tour en annexe)

❖ Bilan 1^{er} Tour

➤ Régionaux à TOURS :

Quelques problèmes de démarrage liés à la modification des équipes, du retard sur les courses, par contre les concours étaient à l'heure, la compétition s'est terminée avec 1 heure de retard, malgré cela il régnait une bonne ambiance sur le stade. Daniel AUBRY, juge arbitre de la compétition a regretté de ne pas voir de Directeur de réunion.

➤ Régionaux à Châteaudun :

La compétition s'est bien déroulée, ¼ de retard sur les courses, ce retard a été rattrapé, une grosse peur dans l'après midi liée à une coupure de courant. La compétition s'est terminée à l'heure.

➤ Régionaux à Bourges :

Globalement la compétition s'est bien déroulée, quelques problèmes de matériel. La compétition s'est terminée à l'heure.

➤ N1 et N2 à Vineuil :

Fernand PELLETIER a déploré que des clubs envoient leur jury trop tard. Dans l'ensemble la compétition s'est bien déroulée sauf pour les concours de longueur et triple qui ont commencé pour certains avec ½ h de retard.

Patrice ROGER signale qu'avec un seul juge arbitre, il est difficile de suivre toute la compétition.

Gilles COMBEMOREL, qui était délégué technique, impute le retard de départ au fait qu'il n'y avait qu'une seule personne (Ghislaine BARBOSA) au départ, pour saisir les nombreuses modifications d'équipes. Heureusement que Jean-Jacques DUPUY (qui n'était pas prévu dans le jury) est venu prendre un 2^{ème} poste pour l'aider. Malgré ce retard de départ, l'ensemble des concours et des courses s'est terminé à l'heure prévue, sauf la longueur et le triple saut où les athlètes devaient sauter en alternance puisqu'il n'y avait qu'un seul sautoir dans le sens du vent.

❖ Implantations 2^{ème} Tour

➤ N1A :

L'ECOCJF matchera à Angoulême en Poule A et l'A3 Tours se déplacera à Anthony en Poule B, tous les deux avec de bonnes perspectives de maintien.

➤ N2 : Gilles COMBEMOREL explique que la désignation des implantations en accord avec les Pays-de-la-Loire n'a pas été facile, d'autant qu'il avait été envisagé lors du dernier Conseil Interrégional que Saran puisse organiser le match de classement ou en cas de qualification, la finale. Saran s'étant finalement qualifié pour la finale, on se trouvait dans une situation où 6 clubs des PDL qualifiés pour la finale auraient dû venir matcher dans le Centre et où les 5 clubs du Centre en match de classement

auraient dû aller dans les PDL. Incohérent sur le plan géographique (et financier pour les clubs), mais aussi pénalisant sur le plan sportif puisque 4 clubs PDL qualifiés pour la finale peuvent jouer la montée en N1B en ayant réalisé plus de 49.000 pts au 1^{er} tour. Blois ayant pu obtenir le stade pour organiser le match de classement dans le Centre, il a été décidé l'implantation suivante :

↪ Vineuil Sports et Saran Loiret Athlétic Club disputeront la finale de N2 à La Roche-sur-Yon.

↪ **À Blois** se déroulera le match de classement avec 3 clubs des Pays de Loire, les couloirs ont été tirés au sort pour les clubs de l'ACLAM (**F**), US Berry Athlétisme (**B**), AC Romorantin (**D**), l'Entente Athlé Nord Mayenne (**A**), l'UPAC Château-Gontier (**C**), J3Sports Amilly (**G**), l'AJ Blois Onzain (**H**) et Laval Agglo Athlé 83 (**E**).

Le juge arbitre sera Patrice ROGER.

Engagements équipes et officiels à envoyer à l'AJBO (a.j.b.o.@wanadoo.fr) avec copie à Ghislaine BARBOSA (ghislaine.barbosa@wanadoo.fr)

➤ **À Cyr-sur-Loire le 19 mai** se dérouleront les matchs de N3 et la finale régionale, les couloirs ont été tirés au sort, les clubs en présence seront :

↪ N3 : La Berrichonne de Châteauroux (**A**), l'ECOCJF 2 (**D**), le Réveil Sportif de St Cyr sur Loire (**E**), l'OC Châteaudun-Bonneval (**B**), l'Entente Vendôme-Marolles (**C**), l'ES Jouy S-Prest Athlétisme (**F**).

↪ Finale régionale : Joué les Tours athlétisme (**A**) AMO Mer (**E**), EA Issoudun (**D**), AS Nogent-le-Rotrou (**C**), Vierzon-Vignoux-Foëcy-Athlé (**F**), USM Montargis (**B**).

Engagements à envoyer à Bernard VILLEDIEU (bernard.villedieu@wanadoo.fr) avec copie à Marie-France GOUSSARD (marie-france.goussard@wanadoo.fr)

➤ **Tours le samedi 18 mai** aura lieu le match de promotion régionale avec les clubs de : St Pierre Montlouis Athlétisme, US Avord, ES Maintenon-Pierres, Joue Running 37, Omnisports Pithiviers, Dreux Athlétic Club A, Aclam 2, AS Fondettes, Association Neuville Athlétisme, USM Olivet, Avenir d'Amboise Athlétisme, A3 Tours 3, Association Coureurs de Loches, US Renaudine Athlé cross, AC Bourges, AAEE Épernon, Gien Athlé Marathon, AJ Blois Onzain 2, CAM Vallée du Cher-Controis. Bien que n'ayant pas réalisé 16 performances le Président du CAM Vallée du Cher-Controis a demandé une dérogation pour pouvoir participer au 2^{ème} tour en expliquant les raisons d'absence de certains athlètes.

Tous les membres présents ont accepté cette dérogation.

De ce fait, Gilles COMBEMOREL adressera un mail au club du CA Chinon qui n'a pas participé au 1^{er} tour sachant qu'il ne réaliserait pas 16 performances afin de leur proposer de participer au 2^{ème} tour.

L'A3 Tours 2 qui ne peut participer à la finale N3 concourra HC

Engagements à envoyer à Bernard VILLEDIEU (bernard.villedieu@wanadoo.fr), mettre en copie Frédéric DESCHAMPS (fd18230@orange.fr) et Gérard GAUVIN (gerard.gauvin@club-internet.fr).

La FFA a noté des irrégularités de participation des cadet(te)s lors du 1^{er} tour. Comme seuls les interclubs régionaux sont concernés et que ça ne joue pas sur les qualifications pour les finales N3 et Régionale, les résultats des clubs ayant commis cette irrégularité ne seront pas modifiés. Mais il ne faudra pas renouveler cette "erreur" lors du second tour.

Rappel : Les cadet(te)s qui participent à une course de 200 m ou plus n'ont pas le droit de faire le 4*400.

3. Rappel Cahier des charges

Suite aux compétitions qui se sont déjà déroulées, il convient de constater que les organisateurs et les clubs n'ont pas respecté le cahier des charges pour l'organisation des jurys.

Les clubs qui n'ont pas fourni assez de jury pour les championnats régionaux d'Épreuves Combinées exceptionnellement ne seront pas pénalisés, le cahier des charges ayant été validé lors du dernier Comité Directeur et n'ayant pas fait l'objet de diffusion, à part dans le compte-rendu de la CSO du 12/11/2018.

Gilles COMBEMOREL demande à ce qu'un onglet spécifique soit mis en place sur le site de la Ligue. D'autre part, il faut absolument que les clubs respectent la constitution du jury pour les régionaux CJES des 8/9 juin à Blois et BE/MI du 15 juin à Bourges. Le Jury de base de ces 2 compétitions a déjà été adressé à la COT et la CSO, mais les clubs qui doivent adresser la liste de leurs officiels (voir détermination du nombre en annexe), au plus tard 21 jours avant, n'ont encore rien fait. Or, pour les **régionaux CJES** la date limite est le **18 mai** et pour les **régionaux BE/MI** le **25 mai**. Il est urgent que les clubs fassent le nécessaire.

Suite à l'appel fait aux juges pour les compétitions interrégionales et nationales, Patrice ROGER nous informe qu'il a reçu pour :

- La Coupe de France des Spécialités : 43 réponses favorables pour le 1^{er} jour et 37 pour le 2^{ème}
- Les Pré France à Angers : 18 pour le 22/06 et 16 pour le 23/06
- Les interclubs CA-JU à Tours le 13 juillet : 25 réponses.
- Et pour le meeting Michel MUSSON : 31 réponses dont seulement 4 du SLAC.

Guy BESSAY demande à ce qu'on lui communique le plus rapidement possible les juges qui viendront à Tours pour les Pré France d'Épreuves Combinées qui ont lieu les 25 et 26 mai. Patrice ROGER fera la demande aux juges dès le 07 mai.

4. Calendrier automnal et hivernal

- 28 septembre : Championnat de France handisport à Saran
 - 28 septembre : Tour automnal du Challenge Équip'athlé BE-MI (*un appel à candidature va être lancé par la CRJ pour l'organisation de cette compétition.*)
 - 29 septembre : Coupe de France régionale des spécialités à Blois
 - 5 octobre : Interclubs régionaux CA-JU-ES et Équip'athlé CA à Vineuil
 - 12 et 13 octobre : Coupe de France des Spécialités à Blois
 - 26 janvier : Régionaux de cross à Châteauroux, une première visite du site a été faite par Gilles COMBEMOREL, Daniel AUBRY et Philippe GAVEAU. Il conviendra de travailler les horaires afin d'intégrer les BE et MI et de regrouper les catégories CA-JU.
 - 16 février : Pré France de cross à Avord
- Les Championnats de France de cross auront lieu le 9 mars à Montauban.

En ce qui concerne la salle, un accord est intervenu avec la Ligue des Pays de la Loire, les régionaux CA-JU-ES-SE seront organisés les 18 et 19 janvier avec ceux des Pays de la Loire à Nantes.

Les régionaux de triathlons BE et individuels MI auront lieu également à Nantes le 7 mars

5. Homologation des records

Record de Ligue en salle

- Minimes masculins
50 m haies : **7"40** par **Diego BOUCHAN** (04) – ESP Dreux le 17/03/2019 à Nantes (inter-ligues minimes en salle) – Record égalé
Ancien 7"40 par Clément PLÉ – Châteauroux AC le 24/02/2002 à Orléans

Record de Ligue

- Cadettes
Marteau 3 kg : **69m39** par **Rose LOGA** (02) – ACLAM le 17/04/2019 à Franconville (soirée lancers) – **Record de France**
Ancien 68m87 par Rosa LOGA (02) – ACLAM le 24/02/2019 à Salon-de-Provence
- Juniors féminines
Marteau 4 kg : **58m39** puis **59m66** par **Rose LOGA** (02) – ACLAM le 06/05/2019 à Vineuil (interclubs N1/N2)
Ancien 58m13 par Amélie PERRIN (80) – VS Chartres le 29/05/1999 à Dreux

6. Questions diverses

Didier BALLEREAU nous informe que la Région a divisé par 2 le montant de la subvention pour les Championnats de France Espoirs, le montant sera de 4000 €.

Christophe LETELLIER nous indique que les performances réalisées lors des meetings labellisés Michel MUSSON seront retenues pour les Championnats d'Europe JU et ES.

Il nous informe également que pour le match interligues du 13 juillet 2 CA et 1 JU seront sélectionnés par épreuves (programme allégé sur les courses) tous les concours seront proposés avec 4 essais par concours.

Gilles COMBEMOREL nous fait part du remplacement de Aude PESANTI par Gérard GAUVIN pour représenter le Loiret.

Manuel BARBOSA fait remarquer que bien souvent si les compétitions par équipes commencent en retard cela est dû aux modifications des équipes.

Fernand PELLETIER remarque que l'on manque de monde partout : dirigeants, officiels et que l'on forme des officiels comme si ils allaient officier à des Championnats du Monde ou Jeux Olympiques mais beaucoup ne connaissent pas le règlement des Interclubs, voire de la Coupe de France, du challenge Equip'athlé qui sont des règlements spécifiques. En conclusion, regardez autour de la table ce soir, il n'y a que 2 jeunes, et c'est général dans toute la France !!

Fin de la séance : 22h05

Le président
Gilles COMBEMOREL

La secrétaire
Marie-France GOUSSARD

Prochaine réunion le 1^{er} juillet 2019

Annexe 1 INTERCLUBS – Résultats et implantations 2^{ème} tour

Résultats 1er tour

NATIONALE 1 A	
<i>1er tour</i>	
56 593 pts	ATHLETIC TROIS TOURS
54 597 pts	EC ORLEANS CERCLE JULES FERRY*

NATIONALE 2	
<i>1er tour</i>	
1 50 412 pts	AC ROCHE-SUR-YON *
2 50 170 pts	OUEST VENDEE ATHLETISME
3 49 801 pts	ENTENTE DES MAUGES*
4 49 111 pts	ATHLETIC CLUBS DU LITTORAL 44*
5 46 746 pts	VINEUIL SPORTS
6 44 542 pts	ATHLE BOCAGE VENDEE*
7 44 364 pts	SARAN LOIRET ATHLETIC CLUB
8 44 337 pts	CA DU PAYS SAUMUROIS *
9 44 248 pts	AJ BLOIS-ONZAIN
10 43 644 pts	ENTENTE SEVRE
11 43 414 pts	CARQUEFOU AC
12 42 758 pts	LAVAL AGGLO ATHLE 53
13 42 584 pts	ATHLETIC SUD VENDEE *
14 41 547 pts	ANGERS ATHLE*
15 41 528 pts	NANTES METROPOLE ATHLETISME* 2
16 41 528 pts	NANTES EC
17 41 077 pts	ENTENTE ATHLE NORD MAYENNE *
18 41 056 pts	AC ROMORANTIN
19 40 977 pts	ATHLE CHARTRES LUCE ASPPT MAIN
20 40 707 pts	ATHLETISME SAINT BARTHELEMY D' ÉQU1
21 40 321 pts	RACING CLUB NANTAIS * 2
22 40 125 pts	US BERRY ATHLETISME
23 39 939 pts	UPAC CHATEAU-GONTIER *
24 39 499 pts	J3 SPORTS AMILLY*

NATIONALE 3 à St Cyr-sur-Loire 19/05	
<i>1er tour</i>	
1 36 024 pts	LB CHATEAUROUX
2 35 731 pts	OC CHATEAUDUN BONNEVAL A.*
3 34 020 pts	EC ORLEANS CERCLE JULES FERRY* 2
4 32 825 pts	REVEIL SPORTIF DE ST CYR/LOIRE
5 32 344 pts	ENTENTE VENDOME MAROLLES ATHLE
7 27 700 pts	ES JOUY ST-PREST ATHLETISME

RÉGIONALE à St Cyr-sur-Loire 19/05	
<i>1er tour</i>	
8 27 075 pts	VIERZON-VIGNOUX-FOECY ATHLE*
9 26 729 pts	EA ISSOUDUN
10 25 950 pts	AS NOGENT-LE-ROTRON
11 25 338 pts	A.M.O. MER
12 25 188 pts	JOUE LES TOURS ATHLETISME
13 25 083 pts	USM MONTARGIS

Implantations 2ème tour

NATIONALE 1A	
Poêle A à Angoulême (N-A)	
55 693 pts	F - Nantes Metropole Athletisme
54 980 pts	G - Grand Angouleme Athletisme
54 768 pts	D - Efs Reims A.
54 597 pts	E - Ec Orleans Cercle Jules Ferry
53 777 pts	H - Dijon Uc
53 767 pts	B - Limoges Athletisme
52 622 pts	C - Ca Balma
51 925 pts	A - Bordeaux Athle
Poêle B à Antony (I-F)	
57 620 pts	C - Athletic Club 92
56 593 pts	D - Athletic Trois Tours
55 924 pts	G - Rc Arras
55 872 pts	H - Athle 91
55 384 pts	B - Stade Rennais Athletisme
54 964 pts	E - Ea Mondeville Herouville
54 365 pts	A - Athletic Vosges Entente Clubs
54 297 pts	F - Montpellier Athletic Med Metropole

Finale N2A à La Roche sur Yon	
50 412 pts	AC ROCHE-SUR-YON *
50 170 pts	OUEST VENDEE ATHLETISME
49 801 pts	ENTENTE DES MAUGES*
49 111 pts	ATHLETIC CLUBS DU LITTORAL 44*
46 746 pts	VINEUIL SPORTS
44 542 pts	ATHLE BOCAGE VENDEE*
44 364 pts	SARAN LOIRET ATHLETIC CLUB
44 337 pts	CA DU PAYS SAUMUROIS *

Match de maintien N2 à Nantes	
43 644 pts	ENTENTE SEVRE
43 414 pts	CARQUEFOU AC
42 584 pts	ATHLETIC SUD VENDEE *
41 547 pts	ANGERS ATHLE*
41 528 pts	NANTES METROPOLE ATHLETISME* 2
41 528 pts	NANTES EC
40 707 pts	ATHLETISME SAINT BARTHELEMY D' ÉQU1
40 321 pts	RACING CLUB NANTAIS * 2

Match de maintien N2 à Blois	
44 248 pts	AJ BLOIS-ONZAIN
42 758 pts	LAVAL AGGLO ATHLE 53
41 077 pts	ENTENTE ATHLE NORD MAYENNE *
41 056 pts	AC ROMORANTIN
40 977 pts	ATHLE CHARTRES LUCE ASPPT MAIN
40 125 pts	US BERRY ATHLETISME
39 939 pts	UPAC CHATEAU-GONTIER *
39 499 pts	J3 SPORTS AMILLY*

PROMOTION à Tours 18/05

1er tour		
14	24 192 pts	AAEE EPERNON
15	23 472 pts	UNION SPORTIVE D AVORD*
16	22 147 pts	GIEN ATHLE MARATHON
17	22 038 pts	ATHLETISME CLUB DE BOURGES
18	21 098 pts	SAINT PIERRE-MONTLOUIS ATHLE*
19	20 441 pts	JOUE RUNNING 37
20	17 200 pts	USM OLIVET
21	16 369 pts	OMNISPORTS PITHIVIERS
22	16 002 pts	DREUX ATHLETIC CLUB A.
23	11 959 pts	ES MAINTENON PIERRES ATHLE.
24	11 593 pts	AS FONDETTES
25	10 952 pts	AVENIR AMBOISE ATHLETISME
26	9 996 pts	ASSOCIATION NEUVILLE ATHLETISM
27	9 858 pts	AJ BLOIS-ONZAIN 2
28	9 068 pts	ATHLETIC TROIS TOURS* 3
29	7 550 pts	ATHLE CHARTRES LUCE ASPPT MAIN 2
30	7 389 pts	EC ORLEANS CERCLE JULES FERRY* 3
31	7 024 pts	US RENAUDINE ATHLE CROSS
32	5 923 pts	ASSOCIATION COUREURS DE LOCHES
33	5 488 pts	CAM VALLEE DU CHER-CONTROIS
6	28 370 pts	ATHLETIC TROIS TOURS* 2

Pour info en vue de la montée en N2

POULES DE MONTÉE P-L - CEN

1er tour	
43 578 pts	JA MONTFORT-GESNOIS 1
36 024 pts	LB CHATEAUROUX
35 731 pts	OC CHATEAUDUN BONNEVAL A.*
35 265 pts	ENTENTE SARTHE ATHLETISME* 2
34 999 pts	ES SEGRE HAUT ANJOU *
34 594 pts	ATHLETIC CLUB DU PAYS D ANCENI - EQ1
34 418 pts	ATHLETISME SARTHE LOIR 72 1
34 020 pts	EC ORLEANS CERCLE JULES FERRY* 2
32 931 pts	ENTENTE ANGEVINE ATHLETISME* 2
32 825 pts	REVEIL SPORTIF DE ST CYR/LOIRE
32 344 pts	ENTENTE VENDOME MAROLLES ATHLE
31 804 pts	ATHLETIC CLUBS DU LITTORAL 44* EQ2
31 319pts	ENTENTE NORD LOIRE 44
30 492pts	US LE MANS

Annexe 2 – Jury régionaux CJES et BE/MI

Extrait cahier des charges

Jury des Officiels Techniques :

- L'organisateur proposera lors de la dernière réunion de la CSO précédant le début de la saison estivale (mars/avril), le Directeur de réunion, les Secrétaires Logica, les Juges Photo d'Arrivée, 2 Juges Arbitres, 2 starters, issus de préférence des officiels du département de la structure organisatrice
- La structure organisatrice proposera également tous les juges volontaires de son département sur les autres postes, un effort particulier devant être porté sur les championnats Equip'Athlé.
- Les autres juges seront inscrits par leur club auprès de la COT (cot.lca@orange.fr).
 - a) Au plus tard 21 jours avant la compétition, **pour les Championnats Régionaux individuels BE/MI et CA/JU/ES/SE**, (hors EC), le nombre de juges à inscrire, par chaque club est déterminé par la moyenne des athlètes engagés sur les 3 dernières saisons selon le tableau suivant :

Nombre de juges à inscrire pour chaque compétition de l'année	Moyenne du nombre d'athlètes engagés les 3 années précédentes
1	3 à 6 athlètes
2	7 à 10 athlètes
3	11 à 15 athlètes
4	16 à 20 athlètes
5	Au-delà de 20 athlètes

Note : Vous trouverez, ci-après, les tableaux de détermination du nombre de juges que les clubs doivent fournir pour ces 2 compétitions. Il s'agit d'un nombre minimum, les clubs pouvant fournir plus que le quota indiqué et les clubs n'ayant pas d'obligation minimale peuvent également proposer des officiels. La COT se chargera de constituer le jury définitif qui sera publié 10 jours avant la compétition.

Rappel : Les clubs ne présentant pas le nombre de juges requis dans les délais impartis pour chaque type de compétition devront acquitter une pénalité de 100 € par juge manquant.

	Participation Régionaux CJES				Total	Moyenne	Nbre de juges	par dpt
	2018	2017	2016					
AC Bourges	15	9	12	36	12	3		
EM St Germain	1	1	1	3	1	0		
AC Aubigny			3	3	1	0		
US Avord	1	4	3	8	3	1		
St Amand MBA	1	3	6	10	3	1		
US Berry	18	21	14	53	18	4		
Vierzon Vign. Foec.	6	6	6	18	6	1	10	
AAEE Epernon	6	4	4	14	5	1		
AS Nogent	6	2	4	12	4	1		
ESP Dreux	6		2	8	3	1		
ES Jouy St Prest	8	6	11	25	8	2		
OC Chateaudun Bonneval	16	15	15	46	15	3		
Dreux ACA	2	5	8	15	5	1		
ES Maintenon Pierres	3	2	4	9	3	1		
ACLAM	27	30	30	87	29	5	15	
LB Châteauroux	26	22	17	65	22	5		
Indre AC	1	15	13	29	10			
EA Issoudun	11			11	4	3		
ASPTT Châteauroux	1			1	0	0	8	
A Amboise A	3	6	1	10	3	1		
CA Chinon			1	1	0	0		
RS St Cyr	7	10	22	39	13	3		
A3 Tours	59	60	63	182	61	5		
AS Fondettes	1	1		2	1	0		
Ste Maure A.		1		1	0	0		
US Renaudine AC	2	3	2	7	2	0		
AC Loches	4	3	2	9	3	1		
St Pierre Montlouis A.	2	3	11	16	5	1		
Joue-les-Tours A.	11	8		19	6	1		
Joué Running 37		8	4	12	4	1	13	
AJ Blois Onzain	32	32	25	89	30	5		
AC Romorantin	20	26	28	74	25	5		
Vineuil Sports	10	30	15	55	18	4		
E Vendôme Marolles	12	19	13	44	15	3		
CA Montrichard VCC	3	5	7	15	5	1		
AMO Mer	7	10	9	26	9	2		
Running 41		1		1	0	0	20	
Saran Loiret AC (ASFAS)	23	23	27	73	24	5		
EC Orléans CJF	41	47	40	128	43	5		
J3S Amilly	28	19	21	68	23	5		
O Pithiviers	4	8	5	17	6	1		
USM Montargis	4	10	8	22	7	2		
USM Olivet	3	2	2	7	2	0		
LMA Meung			1	1	0	0		
AS Changy S	1		1	2	1	0		
Gien AM	9	6	9	24	8	2		
A Neuville	1		1	2	1	0	20	
	445	495	497			86	86	

	Nombre de participants Régionaux BE/MI				Moyenne	Nbre juges	Par dép.
	2018	2017	2016	Total			
AC Bourges	15	7	6	28	9	2	
CA Vierzon				0	0	0	
EM St Germain		1		1	0	0	
AC Aubigny				0	0	0	
US Avord	7	3	3	13	4	1	
St Amand MBA	2	3	2	7	2	0	
US Berry	15	17	20	52	17	4	
Vierzon Vign. Foec.	1	5	3	9	3	1	8
AAEE Epernon	4		3	7	2	0	
AS Nogent	5	5		10	3	1	
ESP Dreux	19	14		33	11	3	
ES Jouy St Prest	14	14	9	37	12	3	
OC Chateaudun Bonneval	9	7	13	29	10	2	
AC Cloyes	1			1	0	0	
Luisant AC		3	2	5	2	0	
Dreux ACA	5	4	3	12	4	1	
ES Maintenon Pierres	2	4		6	2	0	
ACLAM	19	19	16	54	18	4	14
LB Châteauroux	13	7	5	25	8	2	
Indre AC	5	7	6	18	6	0	
EA Issoudun	4			4	1	2	4
A Amboise A	1	2	1	4	1	0	
CA Chinon		1		1	0	0	
ES Nouzilly				0	0	0	
RS St Cyr	13	11	13	37	12	3	
A3 Tours	31	27	24	82	27	5	
AS Fondettes	1	2	2	5	2	0	
ALS Montlouis				0	0	0	
Ste Maure A.	2	1	2	5	2	0	
US Renaudine AC	5	1	1	7	2	0	
AC Loches	1			1	0	0	
St Pierre Montlouis A.	3	2	8	13	4	1	
Joue-les-Tours A.	7	10	5	22	7	2	
Joué Running 37				0	0	0	11
AJ Blois Onzain	23	21	22	66	22	5	
AC Romorantin	10	9	9	28	9	2	
Vineuil Sports	14	15	7	36	12	3	
E Vendôme Marolles	9	14	9	32	11	3	
CA Montrichard VCC	2	6	4	12	4	1	
AS Salbris	2			2	1	0	
AMO Mer	11	7	9	27	9	2	16
Saran Loiret AC (ASFAS)	10	10	13	33	11	3	
EC Orléans CJF	27	29	23	79	26	5	
J3S Amilly	13	15	14	42	14	3	
O Pithiviers	5	7	4	16	5	1	
USM Montargis	4	1	6	11	4	1	
USM Olivet	3		1	4	1	0	
LMA Meung	2	3	2	7	2	0	
A Neuville	1		2	3	1	0	
Gien AM	3	4	4	11	4	1	14
	346	319	277			67	67